

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**Séance de : **Mercredi 18 juin 2025****Délibération N°2025 - 30****Adoption du plan de financement pour la mise en œuvre du Plan de Gestion UNESCO 2025-2026**Président de séance : **Monsieur Robert DULYMOIS**Secrétaire de séance : **Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 18 juin, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal in extenso du Comité Syndical du 12 mars 2025
 2. Finances : Présentation du Compte de Gestion 2024 - Budget Principal et Budget Annexe CFME
 3. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Principal
 4. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Annexe CFME
 5. Administration : Affectation du bâtiment du PNRM rue E. Deprogès à Fort-de-France
 6. Biodiversité : Plan de financement de l'Atlas de la Biodiversité communale 2025-2028
 7. Plan de financement de la Révision de la Charte 2012 –2027
 8. Plan de financement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité - OMB
 9. Plan de financement des Réserves au titre de l'année 2025
 10. Grands Projets : Mise en œuvre du plan de gestion UNESCO 2025-2026
 11. Plan de gestion de la démarche Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais »
 12. Demande de financement « Fonds Vert » pour projet « base de plein air décarbonée » à Vatable
 13. Animation : Fixation d'un droit d'entrée à la Maison de la Mangrove
 14. Demande de subvention de l'Association des Amis du PNRM
 15. Convention de mise à disposition des agents du PNRM à l'Association des Amis du PNRM
- Point information**
16. Délégation de signature du Président du PNRM en matière de marchés publics sur l'année 2024

Questions Diverses**Membres présents****Pour la CTM** → Mme F. CARIUS - Mr F. ISMAIN.-**Pour les Communes****→ Membres Titulaires** : Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr E. JEAN-BAPTISTE (Morne Vert) – Mr J. DOMERGUE(François) - Mr J.-L. GUIZONNE (Grand Rivière) - Mr J. THABAR(Gros-Morne) - Mr S. THALEMENCY (Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE(Rivière Salée) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A. APOCALE (Saint-Esprit) - Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) – Mr E. JULIAT (Schoelcher) – Mr C. PALIN (Trinité).**→Communauté d'agglomération** : Mme E. HANNIBAL-CYRILLE (Suppléante CACEM). J-F. BEAUNOL(CAESM).**Membres titulaires absents ayant donné procuration****→Communes** : Mr H. GROS-DESORMEAUX (Anses d'Arlet) à Mr F. ISMAIN(CTM) - Mr A. ALAMELU (Basse-Pointe) à Mr J-C. VARACAVOUDIN(Macouba) - Mr D. DELEPINE (Ducos) à Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr C. CYRILLE (Prêcheur) à Mr G. MONSTIN(Carbet) - Mr C. SAINT CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr B. BIROTA à Mr R. DULYMOIS (Robert).**Membres titulaires absents****→CTM** : Mesdames S. NORCA – L. BEAULIEU – K. BERNABE - C. EMMANUEL – N. LIMIER – N. ACCUS ADAINE
Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – J. ROSE – D. DINAL – J-C. ECANVIL – O. MARIE REINE – E. DUFEAL.**→Communes** : Mr B. BABIN(Bellefontaine) – Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) - Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) - Mr L. OCCOLIER(Vauclin).**Membres titulaires absentes excusées :**

Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) –Mme M-J. LAMIN (Saint Joseph) - Mme B. BARDOUX (Trois Ilets).

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

Membres	
en exercice	53
Présents	23
Procurations	06
Exprimés	29
Vote	
Pour : 29	
Contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	
10 juin 2025	

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique :

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu la délibération n°2020-56 du 18 décembre 2020 relative à la convention de partenariat de
- Vu la délibération n°2025-15 en date du 09 avril 2025 relative au vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal,

Considérant que le Parc Naturel Régional de la Martinique, mandaté par la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) et l'État, intervient depuis 2015 en tant que maître d'ouvrage délégué du processus de candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO des "Volcans et Forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique".

Depuis l'inscription officielle de ce site sur la liste du Patrimoine mondial en septembre 2023, le PNRM poursuit avec ses partenaires la mise en œuvre du plan de gestion du bien déployé en 5 axes :

- Axe 1 : Préservation de la VUE dans le Bien
- Axe 2 : Amélioration et partage des connaissances de la biodiversité et de la géodiversité
- Axe 3 : Mobilisation des valeurs culturelles au service de l'appropriation par la population des enjeux de la VUE et du projet de territoire
- Axe 4 : Projet de territoire – la zone tampon comme espace de valorisation (aménagement structurant, plan d'actions touristiques)
- Axe 5 : Coopération internationale

Ce plan de gestion est garant de l'intégrité du bien inscrit et constitue un véritable projet permettant de construire une stratégie pour la protection, la restauration et la mise en valeur du bien. Il rassemble les acteurs autour d'une finalité essentielle, la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien reconnue lors de son inscription.

Considérant que pour l'année 2025, il s'agit de poursuivre des projets structurants ; pour l'aménagement du territoire ; pour favoriser l'appropriation par la population de ce bien via la mise en œuvre d'actions pédagogiques, le développement de supports et contenus de communication efficiente autour de l'inscription, la concertation de la population, la mise en œuvre d'actions culturelles associées à cette inscription.

Considérant que ces ambitions seront poursuivies au travers des actions suivantes :

- Etude gouvernance,
- Développement d'une stratégie signalétique UNESCO,
- Actions de mobilisation et de concertation,
- Edition d'un beau livre sur la faune et la flore du Bien,
- Plan de communication autour du Bien inscrit et supports pédagogiques,
- Mise en œuvre du plan d'actions culturelles
- Missions et déplacements

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré

A l'unanimité des voix des membres présents et représentés

le Comité syndical,

Article 1

Autorise la demande de financement dans le cadre du Contrat Convergence et de Transformation (CCT), pour la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO 2025-2026.

Article 2

Approuve le plan de financement de l'opération comme indiqué dans le tableau ci-après :

Plan de Financement pour la mise en œuvre du plan de gestion du site inscrit au Patrimoine Mondial des « Volcans et forêts de la Montagne Pelée et des pitons du nord de la Martinique » 2025 - 2026				
Type	Montant TTC	Type	Montant	%
Salaires	180.000€	CCT	218.000€	51
Missions / Formations	15.000€	DEAL	100.000€	24
Marchés	80.000€	CAPNORD	20.000€	5
Conseils Etudes et recherches	50.000€	CACEM	10.000€	2
Communication / publications / sensibilisation / projets pédagogiques / séminaires	61.000€	ADEME	10.000€	2
Plan d'actions culturelles	30.000€	Mécénat	33.000€	7
Matériel / Equipements / Fournitures	15.000€	DAC	40.000€	9
TOTAL	431.000€	TOTAL	431.000€	100

Article 3

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget en cours du Syndicat Mixte du PNRM et suivants.

Article 4

Donne mandat au Président du Syndicat Mixte du PNRM pour effectuer toutes les démarches et signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Article 5

La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le mercredi 18 juin 2025

Pour le Président et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président,

Robert DULYBOIS

